



# RAPPORT FINANCIER

## EXERCICE 2019

### 1-SYNTHESE

Le total des charges du compte de résultat 2019 est de 3.413 K€ en 2019 contre 3.324 K€ en 2018.

Le total des produits est de 3.320 K€ contre 3 159 K€ en 2018.

Le total du Bilan passe de 915 K€ fin 2018 à 879 K€ fin 2019.

L'exercice 2019 se solde par un déficit comptable de 92 K€ (contre 166 K€ en 2018). Hors Acirpe, établissement repris comme prévu fin 2019 par l'association Val'Trions, le déficit est de -45 K€.

Les charges ont été bien maîtrisées en 2019, les mesures de redressement destinées à réduire le déficit ont porté leurs fruits et les produits ont progressé de façon significative (+7 % en 2019 contre +1.58 % en 2018).

### 2-LE COMPTE DE RESULTAT

#### 2.1 RECAPITULATIF

##### PRODUITS D'EXPLOITATIONS

2016	2017	2018	2019
2.916 K€	3.042 K€	3.090 K€	3.307 K€

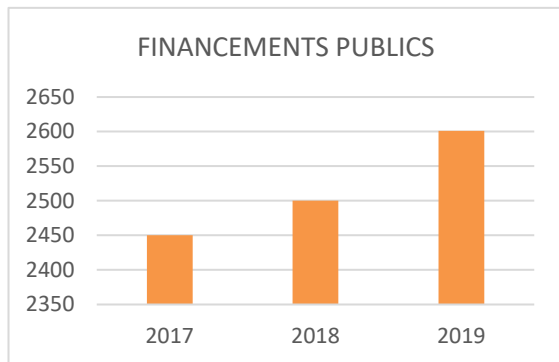
##### CHARGES D'EXPLOITATIONS

2016	2017	2018	2019
3.074 K€	3.112 K€	3.324 K€	3.413 K€

#### 2.2 LES PRODUITS

Les produits d'exploitations se répartissent essentiellement comme suit.

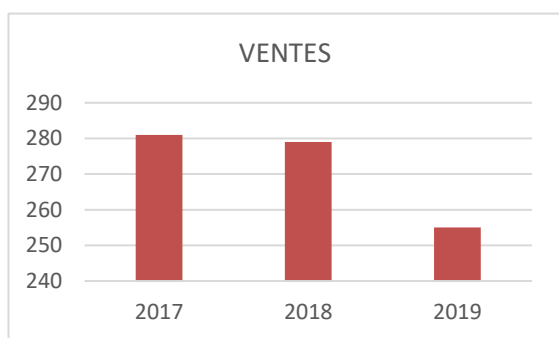
	2017		2018		2019	
DONS	152 K€	5%	92 K€	3.10%	115 K€	3.64%
FINANCEMENTS PRIVÉS	115 K€	3.83%	95 K€	3.20%	180 K€	5.71%
FINANCEMENTS PUBLICS	2450 K€	81.72%	2500 K€	84.28%	2601 K€	82.50%
VENTES	281 K€	9.37	279 K€	9.40%	255 K€	8.09%



**Les fonds publics** se maintiennent au niveau supérieur à 80% des ressources du Valdocco.

On note une légère baisse de la part des subventions de l'Etat compensé par les subventions des régions (+12%) départements (+7%) et communes (+4%).

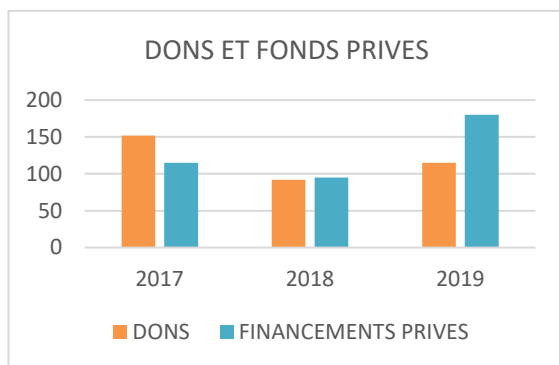
L'émiettement des fonds publics demande un investissement important de montage et suivi de dossiers p (100 en 2019).



**Les prestations facturées** sont en baisse de 9%.

Les prestations du Valdocco Formation sont en baisse par rapport à 2018 (132 K€ contre 189 K€ soit -30%).

Les prestations du Valdocco Acirpe sont en hausse avec un chiffre d'affaires 2019 de 82 K€ contre 35k€ en 2018 soit +134.28%.



Les dons et financements privés affichent une hausse de 58 % par rapport à 2018 grâce à la mobilisation des réseaux de l'association et à deux campagnes de dons saisonnières (été et fin d'année) notamment via la collecte par l'outil Assoconnect

## 2.2. LES CHARGES

En 2019, la hausse des charges est de 2.67 % (3.413 K€). A noter que cette progression est deux fois inférieure à celle de 2018 ( 6.80 %), et que ces charges sont inférieures à la prévision de début d'année.

On voit là l'effet des mesures prises en cours d'année destinées à diminuer le déficit global : gestion très stricte des dépenses, de reports de remplacement de départs et congés maternité, et mutualisation des frais de personnel d'Acirpe lors du rapprochement avec la structure Val'Trions.

Le poste rémunérations affiche ainsi une légère baisse malgré depuis septembre l'ouverture d'un Valdocco à Marseille et le recrutement à mi-temps d'un directeur pour Valdocco Formation (-9.50% entre 2018 et 2019).

La hausse des charges de 123KE porte principalement sur les postes suivants du compte de résultat (environ 50KE non récurrent) :

- Frais de mise à disposition de la directrice dans le cadre du rapprochement avec Val'Trions : 22KE (Habituellement en charge du personnel)
- Frais Intervenant extérieur : 11KE (Financement d'un chargé de projet formation sur Lyon)
- Honoraires divers : 18KE (lié à l'accroissement d'activité)
- Locations immobilières : 16KE (Création de Valdocco Marseille, Nouveau local à Argenteuil financé par le département, ACIRPE Ménival).
- Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs : 34KE

### 3- ANALYSE PAR POLE D'ACTIVITÉ

POLES	RESULTAT COMPTABLE	
	2018	2019
EDUCATION PREVENTION MEDIATION SOCIALE	-43 823 €	37 037.€
INSERTION / FORMATION	-111 992 €	-104 303 €
EDUCATION / PROTECTION DE L'ENFANCE	9 945 €	-19 969 €
SIEGE	-20 258 €	-5.573 , €
TOTAL BILAN COMPTABLE	-166 128 €	92 808 €

Le **Pôle Education Protection de l'Enfance**, regroupe les structures du Valdocco habilitées Protection de l'Enfance (Laurenfance, ADOVAL et Service Prévention Spécialisée) ; nous constatons chaque année que ces structures équilibrent leurs budgets et maîtrisent leurs dépenses. L'activité est en cohérence avec le contrat passé avec les tutelles, tutelles dont nous avons la confiance qu'il s'agisse de la Métropole Grand Lyon ou du Val d'Oise.

Le résultat généré par ces établissements sont repris par les Tutelles (Départements et Métropoles) par un mécanisme de déduction du montant de l'éventuel excédent de l'année (du montant de la subvention de l'année suivante (2 Ces résultats apparaissent dans le bilan en produits à recevoir (en cas de déficit de l'exercice N) ou en produits constatés (en cas d'excédent de l'exercice N) pour être repris lors de l'exercice N+ 2.

Le **Pôle Education Prévention Médiation Sociale** (Valdocco Lille, Valdocco Argenteuil, Valdocco Grand Lyon et Valdocco Nice). Nous avons continué de développer des partenariats privés auprès de fondations d'entreprises ou de familles, les activités de ce pôle pourtant si nécessaires en matière de prévention auprès des plus jeunes, n'étant pas suffisamment couvertes par les subventions publiques.

Les premières mesures mises en œuvre avant juin 2019 pour réduire les dépenses de personnel notamment la suppression d'un poste de chef de service et la réorganisation des équipes de ce fait à Argenteuil auront leur plein effet en 2020.

A noter que les projets développés dans le cadre de CAP 2025 proposés aux Fondations et aux Services publics. ont permis d'obtenir en 2019 de nouveaux conventionnements notamment à Lille et Nice.

Le **Pôle Insertion Formation** est composé du chantier d'insertion ACIRPE et de Valdocco Formation.

Nous avons poursuivi le développement de **Valdocco Formation** dont la direction est depuis septembre 2019 assurée par un directeur dédié, éducateur spécialisé, formateur et titulaire d'un DEIS (Diplôme D'Etat d'Ingénierie Sociale) . L'objectif est que les prestations facturées par Valdocco Formation puissent contribuer de façon pérenne à l'équilibre financier de l'association.

**L'Atelier Chantier d'Insertion ACIRPE** à Francheville (69) accompagnait chaque année une 20ème de salariés en insertion. Malgré, une capacité à conduire des parcours d'insertion, l'équilibre économique de cette structure étant fragile, l'Assemblée générale 2018 de Valdocco avait souhaité que soit étudié la mutualisation entre Acirpe et une autre structure de l'économie solidaire la ressourcerie Re-Trouvailles de l'association Val Trions.

Le rapprochement avec Val'Trions a été effectif à partir de janvier 2019 en termes de mutualisation. Lors de l'Assemblée Général du 28 mai 2019, Val Trions a voté la reprise partielle d'activité d'Acirpe, qui sera entérinée lors de l'assemblée générale extraordinaire du Valdocco de juin 2020. Acirpe n'apparaîtra donc plus dans les comptes du Valdocco en 2020.

ETABLISSEMENT	RESULTAT COMPTABLE	
	2018	2019
ARGENTEUIL - ANIMATION ENFANCE JEUNESSE	-5 146 €	-7 859 €
ARGENTEUIL - SCOLAIRE	-2 732 €	7 524 €
VALDOCCO LILLE	-1 162 €	-6 066 €
VALDOCCO LYON	-25 182 €	- 707 €
VALDOCCO NICE	-9 600 €	-12 587 €
V FORMATION	6 255 €	-56 744 €
V ACIRPE	-118 247 €	-47 559 €
LAURENFANCE - CENTRE DE JOUR	0 €	0,00 €
LAURENFANCE - INTERNAT	0 €	0,00 €
ADOVAL - ACCUEIL EDUCATIF DE JOUR	-5 002 €	-1 750 €
ARGENTEUIL - SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE	14 947 €	38 787 €
VALDOCCO - SIEGE ADMINISTRATIF	-20 258 €	-5 573 €
<b>TOTAL BILAN COMPTABLE</b>	<b>-27 499,46 €</b>	<b>-92 808 €</b>

#### 4. SITUATION 2020

Depuis 2017, le Conseil d'Administration et les directions du Valdocco sont en vigilance sur le suivi financier du Valdocco et sur la viabilisation de son modèle économique. Les mesures prises commencent à porter leurs fruits : le transfert d'ACIRPE à Val Trions est désormais réalisé, le travail de fonds fait autour du projet stratégique Cap 2025 aide chacun à mieux préciser et décrire ses projets en vue de partenariats ou de recherches de fonds, la recherche de fonds se poursuit et les mesures organisationnelles destinées à réduire les charges de personnel donneront leur plein effet en 2020.

Le déficit est passé de 166KE en 2018 à 92 KE en 2019 mais la trésorerie reste le point de fragilité de l'association. Nous avons réussi à passer le cap de l'année 2019 mais nous restons en risque en fin d'année 2020 et même si nous arrivons à redresser l'équilibre de chaque établissement, nous n'avons pas de fonds propres et restons en risque fort de manque de trésorerie.

Notre priorité est désormais de reconstituer de la trésorerie et des fonds propres.

**Etat de l'avancée de notre recherche de fonds 2020.** Le BP 2020 s'élève à 3 400 000 euros

- **Protection de l'Enfance** : 1 931 000 euros (58%)
- **Pôle Education Prévention Médiation** : 885 000 euros (25 %)
- **Pôle Formation** : 245 000 euros (7,5 %)
- **SIEGE** : 340 000 euros (9,5 %) dont 223 000 en contribution des établissements

Nous avons à ce jour trouvé des fonds nécessaires à notre fonctionnement.

- 3 200 000 euros ACQUIS 2020 (94%)
- 100 000 euros INCERTAIN PUBLIC (en attente) (3%)
- 100 000 euros FONDS A TROUVER (3%)
  - 35 000 Valdocco Formation (\*)
  - 65 000 Dons particuliers et fondations (104KE récoltés de dons particulier en 2019)

**Développements.** Les trois développements entrevus début 2019 pour partie se concrétisent mais n'auront un effet structurant majeur en année pleine qu'en 2021 :

- Valdocco Marseille. La Fondation Pastré qui a comme prévu financer les fonds pour l'expérimentation en cours depuis septembre 2019.
- St Dizier. Le projet de création d'une équipe de prévention spécialisée (Financement Ville/ Département) est au point mort pour le moment du fait du report des élections municipales.
- (\*) Valdocco Formation. La prise de poste du directeur est effective depuis janvier 2020 (0,50 ETP), le développement d'actions de formation avec le réseau Don Bosco Action Sociale semble possible, mais la période de confinement n'a donné lieu à aucune facturation faute de prestations et rien ne dit si le secteur subira ou non à l'avenir les conséquences négatives du confinement

Aussi le conseil d'administration d'avril 2020 a décidé de deux actions

- d'une part disposer d'un audit du siège de façon à rechercher l'organisation la plus optimum tant en termes d'efficacité que sur le plan financier ; le paradoxe étant que l'association a besoin d'un siège étoffé mais que les frais de siège représentent une charge importante pour les petites implantations
- d'autre part mener une réflexion sur l'opportunité ou non de trouver des partenariats plus resserrés ou des rapprochements avec des structures du réseau des Maisons Don Bosco ou d'autres structures. Cela permettrait en plus des mesures déjà prises de sécuriser le développement. La commission développement devrait prochainement rendre son rapport sur ce sujet.

Françoise Drevet, Trésorière  
François Le Clère, Directeur Général